

OPSEU



SEFPO

Section locale 464

Nous sommes bien en vie !

Le 12 mai 2004

Vous obtenez ce que vous payez

Quelquefois, payer plus ne vous donne qu'une marque nominale sur quelque chose que vous auriez pu acheter dans un magasin d'articles à un dollar.

Quelquefois d'autre, c'est un investissement de vraie valeur : un produit plus solide; des caractéristiques additionnelles dont vous avez vraiment besoin (par opposition à quelque chose d'inutile et d'insignifiant); un outil que fonctionne bien pour vous; pour faire ce que vous voulez faire.

Comme une police d'assurance peu coûteuse qui ne couvre que des risques communs peut être un mauvais achat, des cotisations syndicales réduites peuvent ne pas vous offrir les services dont vous avez besoin de votre agent négociateur.

Rappelez-vous que toutes les cotisations syndicales sont entièrement déductibles d'impôts, alors qu'en réalité, les différences ont très peu d'impact sur votre revenu réel.

Qu'obtenez-vous du SEFPO pour vos cotisations syndicales de 1,575 pour cent* ?

- Vous avez une déléguée dévouée du personnel du syndicat qui travaille avec les dirigeants élus de votre section locale.
- La présidente et la déléguée principale de votre section locale prennent congé payé à temps plein de leur employeur pour s'occuper des affaires syndicales de votre part.
- Des centaines et des milliers de dollars de frais juridiques par an.
- L'accès au personnel qui connaissent bien la Loi sur les professions de la santé réglementées et les collègues qui s'y rapportent.
- L'expertise professionnelle en matière de négociation, traitement de griefs, santé et sécurité, avantages sociaux

des employés, équité salariale, communications et d'autres.

- La représentation au conseil du régime de retraite des hôpitaux de l'Ontario.
- La formation spéciale pour les dirigeants des sections locales leur permettant d'assumer des responsabilités avec confiance. Le SEFPO donne à ses membres de la formation en santé et sécurité, traitement des griefs, négociation, communication et d'autres domaines.
- La participation à Ontario Health Coalition ainsi qu'à d'autres coalitions et groupes qui exercent des pressions auprès du gouvernement à propos des soins de santé.
- L'accès à la Division des professionnels hospitaliers du SEFPO, un forum pour partager l'expérience et l'expertise sur une gamme variée d'enjeux avec les collègues d'un bout à l'autre de la province.

Le chef de file reconnu

Dans une décision d'arbitrage prise le 15 mars dernier touchant les professionnels hospitaliers à Brockville, l'arbitre, M.G. Mitchnik a écrit que : « incontestablement l'argent négociateur prédominant pour les auxiliaires paramédicaux et le personnel de laboratoire est le SEFPO. »

Ce statut distingué signifie que c'est le SEFPO qui établit les normes de contrats de travail pour les professionnels hospitaliers en Ontario. S'il y a des percées relatives aux négociations pour ce groupe, ce sera le SEFPO qui les fera.

Le SEFPO vous offre les deux :
la valeur absolue
ET la marque nominale

www.sefpo.org ou www.opseu464.org

**Les cotisations du SEFPO baisseront de 0,2 pour cent lorsqu'une redevance relative au fonds de grève sera levée. Les professionnels hospitaliers se sont servis de ce fonds l'année dernière pour appuyer la Journée d'action visant à relever le profil de leurs professions.*